



www.cbcbiogard.fr



MISTER LE

pour le contrôle des tordeuses de la grappe

Efficace • Pratique • Economique

 **BIOGARD®**
biological First.



MISTER LE est une formulation aérosol issue du savoir-faire de **BIOGARD** qui, via une technologie simple mais innovante, assure un système de contrôle avancé des tordeuses de la grappe en vigne. Ce produit se compose d'un diffuseur actif « **MISTER PRO** » pré-programmé et d'une bonbonne aérosol contenant les phéromones de l'espèce à contrôler.



Rapidité d'installation

Réduction drastique du nombre de diffuseurs / ha

Durée de diffusion supérieure à 150 jours

Usage unique sur une saison

Programme de diffusion défini selon la biologie de l'insecte cible

Délai d'activation sélectionnable

Télécommande de test disponible sur demande

Produit compact et peu encombrant

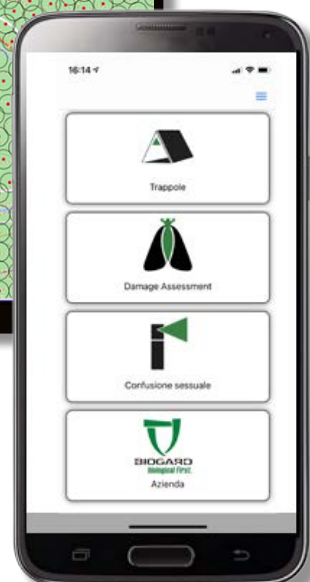
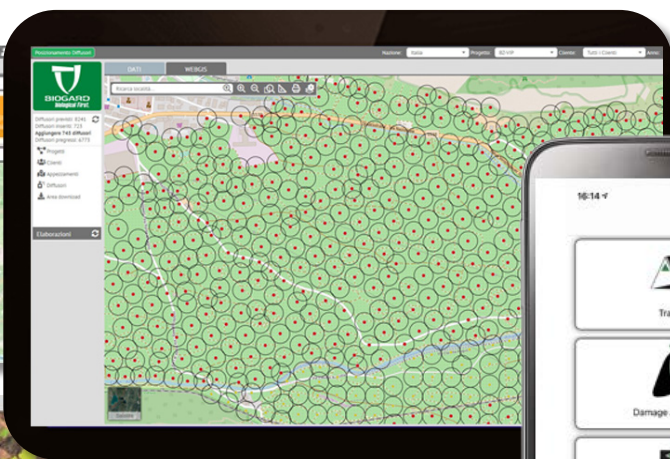
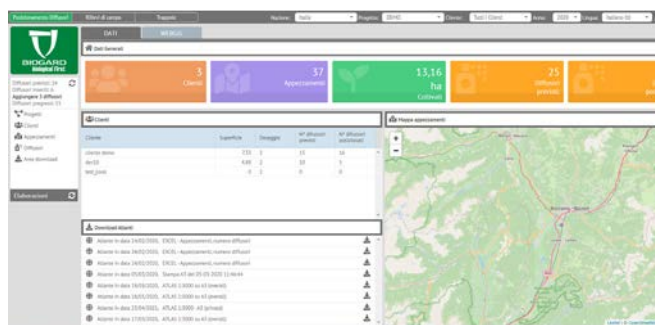
Facilement démontable pour un meilleur traitement des déchets

Certificat CE

Pour accompagner l'utilisation de la gamme **MISTER LE**, mais pas seulement, **BIOGARD** propose **BIOGARD GIS**, une suite de programmes développés directement en réponse à la demande croissante de digitalisation et de gestion des données en agriculture, accompagnée de l'application smartphone associée.

BIOGARD GIS propose :

- cartographie et positionnement des **MISTER LE** dans leurs zones d'utilisation
- cartographie, positionnement et gestion des données de piégeage
- gestion des données relatives à l'évaluation des dégâts sur le terrain





MISTER L E est composé d'une bonbonne aérosol en aluminium contenant les phéromones d'Eudémis et de Cochylis, sans gaz à effet de serre.

MISTER L E est associé à un diffuseur actif pré-programmé, **MISTER PRO**, activé automatiquement par l'insertion de la bonbonne aérosol.

Produit	Insecte cible	Composition		Dose Max. (unités/ha) *	Poids total net (g)	Culture	Numéro d'AMM
		Matières actives	g/kg				

MISTER L E	<i>Eudémis</i>	(E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate	61	4	260	Vigne	N° 2220002
	<i>Cochylis</i>	(Z)-9-dodécen-1-yl acétate	61				

*dose standard: 3 unités/ha



Comment utiliser MISTER L E

Période d'application

L'application des diffuseurs doit intervenir **AVANT** le début des captures de la génération hivernante des espèces les plus précoces présentes dans le vignoble que vous souhaitez protéger. Placer les **MISTER LE** sur la partie supérieure des poteaux de soutien, en utilisant 2 colliers de serrage en plastique.

Précautions d'usage

Les meilleurs résultats sont obtenus lors d'une application sur un ensemble de parcelles formant des îlots de minimum 10 ha. Appliquer **MISTER LE** en répartissant les unités de manière homogène sur l'îlot à protéger, en évaluant toujours les facteurs qui peuvent influencer la concentration des phéromones sur la parcelle, tels que le vent dominant, la topographie, le sens de la pente, la présence d'éventuelles sources d'infestation. Dans le cas d'applications sur des surfaces plus petites, s'assurer que les vignes voisines soient protégées par confusion sexuelle.

MISTER LE empêche l'accouplement des insectes

ciblés. Cependant les femelles fécondées venant de parcelles voisines ou d'autres sources d'infestation peuvent causer des dommages inattendus. L'utilisation d'insecticides n'affecte pas le fonctionnement des aérosols. Il est donc possible d'intervenir à tout moment si cela s'avérait nécessaire.

Contrôles

Les observations durant la saison sont extrêmement importantes afin de déterminer le besoin éventuel d'un traitement insecticide complémentaire. Vérifier au moins 200 grappes au centre et sur les bordures de la parcelle. Intervenir en fonction du niveau des dégâts constatés.

CBC Biogard ne peut garantir l'intégrité du produit en cas de vendanges mécaniques car elle dépend du soin apporté à la fixation du produit à l'installation et de facteurs externes survenus tout au long de la saison comme l'altération des colliers de fixation du fait des conditions climatiques. Ainsi, il est recommandé de retirer les aérosols quelques jours avant la date de vendange.



La GAMME MISTER pour la VIGNE

Efficace • Pratique • Economique

UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

MISTER LE – AMM 2220002

Composition MISTER L E : 122 g/kg (61 g/kg de (E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate et 61 g/kg de (Z)-9-dodécén-1-yl acétate

Titulaire et distributeur : CBC BIOGARD SAS – 25 Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim, France

Ces produits figurent sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L 253-5 et L. 253-7 du Code rural).

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette des produits ou consulter www.cbcbiogard.fr

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur

MISTER L E : H222 : Aérosol extrêmement inflammable ; H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur ; H315 : Provoque une irritation cutanée ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux ; H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

LE BIOCONTRÔLE



CBC BIOGARD S.A.S.

25 Avenue de l'Europe, Schiltigheim
BP 30059 - 67012 Strasbourg Cedex

Tel.: 03 67 29 05 90 - info@cbcbiogard.fr - www.cbcbiogard.fr